

Notice

VTECOSF120 - Ventil'Eco



VMC simple flux autoréglable

 **ECONONAME**

Sommaire

Composition du kit.....	3
Description produit.....	3
Caractéristiques techniques	3
Installation des entrées d'air	4
Installation du caisson	4
Installation des bouches d'extraction	5
Raccordement des conduits	5
Raccordement électrique	6
Entretien général.....	6
Protection de l'environnement	6

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

- Cet appareil est destiné exclusivement à un usage domestique, pour assurer le renouvellement d'air d'une habitation dans le cadre d'un système de Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC).
- Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.
- Des précautions doivent être prises pour éviter un refoulement, à l'intérieur de la pièce, de gaz provenant du tuyau d'évacuation d'appareils à gaz ou d'autres appareils à feu ouvert. Ainsi, les appareils à combustion doivent être installés en respectant rigoureusement leurs règles de mise en oeuvre, notamment en termes d'évacuation des gaz brûlés et d'amenée d'air neuf.
- Ne pas raccorder cet appareil au refoulement d'une cheminée ou d'appareil tels que : hotte de cuisine, climatisation, chauffage, sèche-linge, chaudière gaz, ou tout autre appareil évacuant de l'air chaud (40°C maxi), des poussières ou des vapeurs explosives.
- Pour toute intervention sur l'appareil (installation, maintenance, etc...), couper l'alimentation électrique et s'assurer qu'elle ne puisse être rétablie accidentellement.
- La ligne destinée à alimenter l'appareil doit être conforme à la NF C15-100 et équipée d'un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture d'au moins 3mm (Intensité de protection : 2A).
- En cas de surchauffe du moteur, un coupe-circuit thermique à réarmement manuel arrête automatiquement l'appareil. Le réarmement s'opère en coupant l'alimentation électrique de l'appareil puis en l'enclenchant de nouveau. Le réarmement ne doit avoir lieu qu'après le contrôle d'un professionnel.
- ATTENTION: Afin d'éviter tout danger dû au réarmement intempestif du coupe-circuit thermique, cet appareil ne doit pas être alimenté par l'intermédiaire d'un interrupteur externe, comme une minuterie, ou être connecté à un circuit qui est régulièrement mis sous tension et hors tension par le fournisseur d'électricité.
- Le fabricant ne peut être tenu pour responsable et décline toute responsabilité en cas de dommages subis par les personnes ou les biens à la suite d'une utilisation inappropriée.
- Au déballage, s'assurer que l'appareil n'a subi aucun dommage.
- Si un problème persiste, s'adresser à un professionnel et toujours utiliser des pièces détachées d'origine constructeur.



LE PRODUIT DOIT ÊTRE ÉLIMINÉ SÉPARÉMENT EN FIN DE VIE
NE PAS JETER L'APPAREIL COMME ORDURES DOMESTIQUES NON TRIÉES.

Composition du kit

- 1 caisson Ventil'Eco – 1 pièce
- 2 bouches sanitaires (WC et salle de bain) D80mm
- 1 bouche cuisine D125 mm

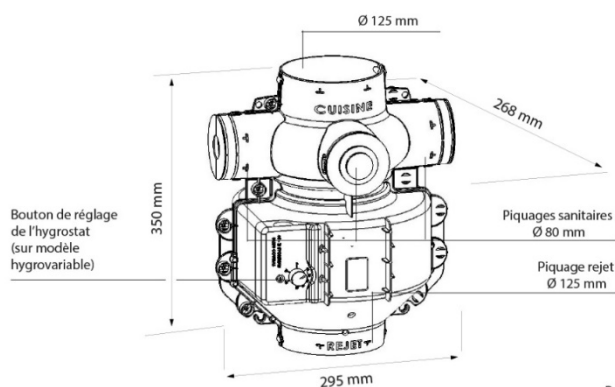
Description produit

Kit VMC Simple Flux autoréglable pour logement de 2 à 6 pièces principales équipé d'une cuisine et jusqu'à 4 sanitaires.

Ventil'Eco permet d'assainir la qualité d'air de votre logement à moindre frais.

Caractéristiques techniques

- Domaine d'emploi : caisson de VMC simple flux autoréglable pour logement équipé d'une cuisine et jusqu'à 4 sanitaires pour 2 à 6 pièces principales (2 salles de bains maximum).
- Conforme à l'arrêté de Mars 1982 modifié (débits extraits).
- Conforme à la NRA (Nouvelle Réglementation Acoustique) : niveau de puissance acoustique en petite vitesse du bruit mesuré à l'aspiration de la bouche cuisine <37dB(A).
- Structure en pièces plastiques (polypropylène).
- Mototurbine à réaction montée sur roulements à billes.
- Alimentation monophasé 230V – 50Hz



Poids :
2.26 kg

Performance	Petite vitesse	Grande vitesse
Débit mini : T6 + 2sdb + 2 WC	120 m3/h	225 m3/h
Puissance	12 W	29 W
Consommation	13.4 w-Th-C	

Installation des entrées d'air

- Positionner des entrées d'air dans chaque pièces principales (séjour, salon, chambres, bureau, etc...).
- En menuiseries ou maçonnerie.
- La somme des débits des entrées d'air doit être égale au tableau ci-dessous :

Nb de pièces principales	Séjour	Autres pièces principales
2 à 3	60 m ³ /h	30 m ³ /h
4 à 5	45 m ³ /h	45 m ³ /h
6 à 7	45 m ³ /h	22 m ³ /h

Installation du caisson

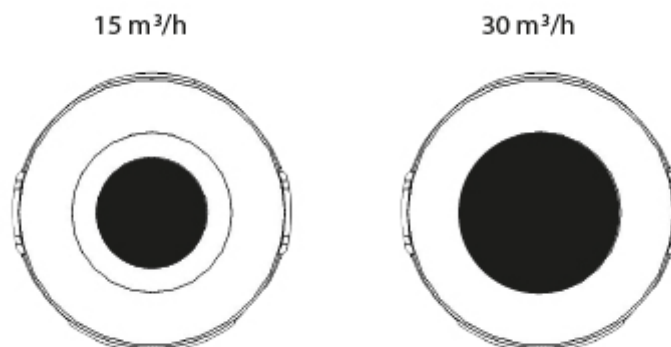
Le caisson de VMC doit être installé à l'abri des intempéries (en combles par exemple) et au plus près des pièces à raccorder. Il peut être posé ou suspendu dans toutes les positions.

Configurer les piquages sanitaires Ø80 conformément au tableau ci-dessous et boucher les piquages non-utilisés.

Nb de pièces principales	Séjour	Autres pièces principales
2 à 3	60 m ³ /h	30 m ³ /h
4 à 5	45 m ³ /h	45 m ³ /h
6 à 7	45 m ³ /h	22 m ³ /h

**Une salle d'eau est une pièce autre que la cuisine, équipée d'un point d'eau, mais sans baignoire ni douche (Cellier, buanderie, etc...).*

***Un WC dans une salle de bains doit être pris en compte dans le nombre de WC total du logement.*

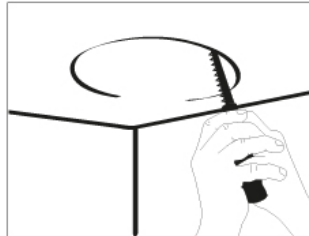


Installation des bouches d'extraction

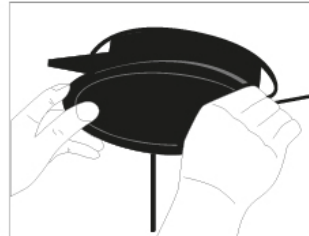
- Les performances du caisson de VMC sont garanties avec les bouches d'extraction ci-contre :
- Positionner les bouches d'extraction dans chaque pièce de service (cuisine, salle de bains, WC, cellier, etc...)
- Au plafond ou au mur (axe à 20 cm des parois)
- A l'opposé de la porte d'accès à la pièce
- Jamais au-dessus d'une source de chaleur.



Faire le tracé de découpe en prenant la manchette comme gabarit.



Faire la découpe à l'aide d'une scie.

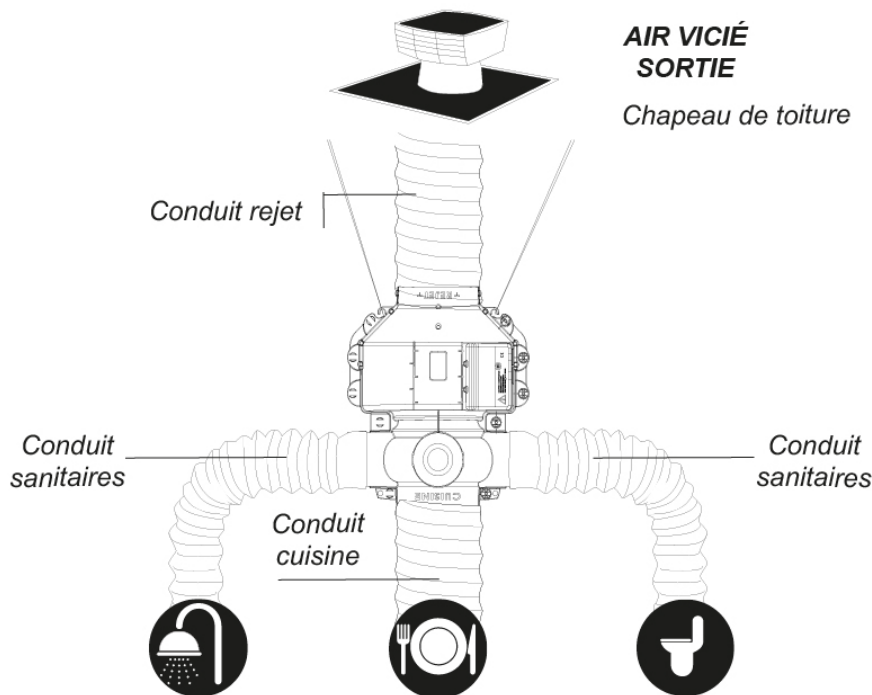


Positionner la manchette dans la paroi à l'aide des griffes.



Raccordement des conduits

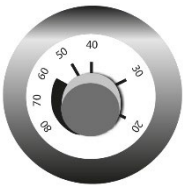
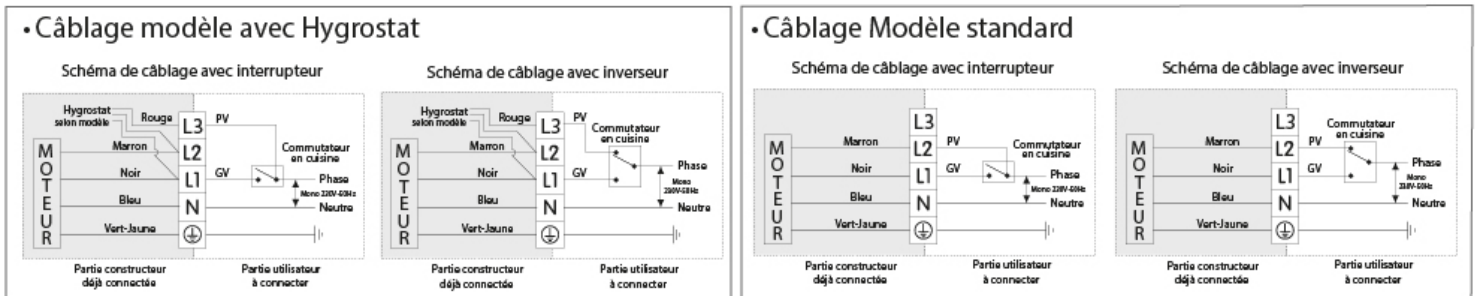
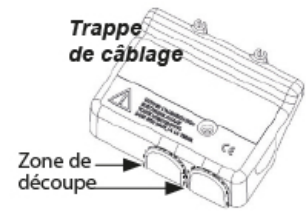
- Raccorder les conduits au caisson de VMC, bouches d'extraction et rejet d'air vicié.
- Utiliser des conduits PVC souples de \varnothing correspondant aux piquages auxquels ils seront raccordés et de préférence isolés pour réduire la condensation dans le réseau.
- Un piquage d'extraction ne doit être raccordé qu'à une seule bouche et réciproquement.
- Utiliser du ruban adhésif et/ou des colliers de serrage pour garantir le maintien et l'étanchéité des raccordements.
- Les conduits doivent être bien tendus, suivre un parcours simple et éviter les coudes brusques.
- La longueur maximale de conduit est de 12m par piquage d'extraction et 6m pour le rejet.



Raccordement électrique

- Utiliser de la gaine annelée Ø20.
- Dévisser et retirer la trappe de câblage, passer la gaine annelée dans l'orifice prévu à cet effet. Un deuxième orifice peut être découpé en cas de besoin (fils commutateur dissociés des fils alimentation).
- Câbler suivant les schémas ci-dessous et revisser la trappe après câblage

ATTENTION : dans le cas d'une découpe d'orifice non utilisé, il est indispensable soit de reboucher, soit de se procurer une nouvelle trappe de câblage auprès de notre SAV.



SUR MODÈLE AVEC HYGROSTAT (HYGROVARIABLE) :

- Régler le seuil de déclenchement de la grande vitesse à l'aide du bouton de réglage de l'hygrostat (taux de confort conseillé 65 à 80%).
- Le retour en petite vitesse s'effectue lorsque le taux repasse sous le seuil réglé.
- Il est toujours possible de forcer le passage en grande vitesse à l'aide du commutateur

Entretien général

Au moins 1 fois/an, l'installation nécessite un entretien :

- Dépoussiérer l'intérieur du caisson de VMC (turbine, piquage, etc...).
- Contrôler les connexions électriques et vérifier l'état général du réseau de gaine.
- Nettoyer et dépoussiérer les bouches d'extraction et les entrées d'air.

Protection de l'environnement



Ce produit est conforme à la directive « DEEE ». En fin de vie, le caisson de VMC ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. En tant qu'utilisateur final vous avez la responsabilité de le déposer dans un centre de recyclage prenant en charge les appareils électriques et électroniques ou de l'apporter au commerçant lors de l'achat d'un nouveau produit. Pour de plus amples informations adressez vous à votre municipalité ou à votre magasin distributeur. Votre geste contribue à la préservation de l'environnement.